

**INFORMATION SUR LES RISQUES NATURELS  
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 125-5 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

*Commune du Monastère*

*Nature et intensité du risque d'inondation*

**I – DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE**

La commune du Monastère est située en bordure de l'Aveyron et de la Briane.

L'Aveyron et la Briane sont des rivières soumises à un régime pluvial océanique.

Pour l'Aveyron, les crues les plus significatives sont celles de 1966, du 14 décembre 1981, de novembre 1994 et de décembre 2003. La crue historique la plus ancienne ayant marqué les esprits est celle de 1930.

Pour la Briane, aucun événement majeur n'a été recensé sur cet affluent. En décembre 2003, la place de la République en rive gauche et le jardin public en rive droite étaient inondées sous l'effet conjugué des crues de la Briane et de l'Aveyron.

Ces événements et quelques études hydrauliques ont permis de déterminer, pour la crue centennale, les secteurs à risque faible à moyen, avec un niveau d'eau inférieur à 1 mètre et des vitesses d'écoulement faibles, et les secteurs à risque fort, avec un niveau d'eau supérieur à 1 mètre ou des vitesses d'écoulement fortes.

**II - LE PLAN DE PREVENTION DU RISQUE D'INONDATION**

Le plan de prévention du risque d'inondation, approuvé par l'arrêté préfectoral n°2006-348-1 du 14 décembre 2006, définit un zonage réglementaire, qui prend en compte les inondations passées.

La cartographie réglementaire des zones inondables comprend les zones suivantes :

- la zone de risque fort, considérée comme inconstructible ;
- la zone de risque faible à moyen, considérée comme constructible avec prescriptions en secteur aggloméré et comme non constructible avec préservation du champ d'expansion des crues en secteur rural.

Le détail des interdictions de construire et des prescriptions figure dans le règlement du plan de prévention du risque d'inondation.